

Il fait bon vivre
lemps

**UNE COMMUNE
EN MOUVEMENT**

**MAISON
DE SANTÉ**

**SERVICES
TECHNIQUES**

**Bulletin
Municipal
JUN 2021**



Édito

Malgré la crise sanitaire mondiale qui nous a tous fragilisés, nous espérons retrouver prochainement notre vie Olempienne avec ses manifestations sportives, culturelles, festives.

2020 a permis de voir l'aboutissement de travaux importants tels que la salle de Toizac, le Dojo et je remercie les élus du mandat précédent qui avaient porté ces projets.

Le 15 mars 2020, vous m'avez accordé votre confiance pour un troisième mandat. La nouvelle équipe continuera d'être au service de chacun d'entre vous tout en préservant l'intérêt général.

Aujourd'hui, nous vous adressons le premier bulletin de cette nouvelle mandature et nous espérons que vous aurez plaisir à le lire.

Bonne lecture à la rencontre des élus et des nombreux acteurs qui font vivre notre territoire.

Sylvie LOPEZ



Sommaire

Des hommes et des femmes à votre écoute	p. 4
Projets communaux	
• Communication, évènementiel, numérique et secteur économique	p. 6
• Travaux, urbanisme et environnement	p. 8
• Finances et administration générale	p. 10
• Affaires sociales, solidarité et petite enfance	p. 12
• Vie associative et culturelle	p. 13
• Écoles, périscolaire, jeunesse et médiathèque	p. 14
Olemps au sein de Rodez Agglomération	p. 16
Future maison de santé à Olemps	p. 18
Services techniques	p. 19
Les dernières réalisations	p. 22
Vie associative	p. 24
Éducation et culture	p. 29
Vie économique	p. 32
La solidarité olempienne	p. 35
Formalités administratives	p. 37
Démographie et évènements à venir	
Renseignements utiles	p. 38
Pour s'inscrire à la future newsletter	p. 40

Directrice de la publication : M^{me} Sylvie LOPEZ
Comité de rédaction : Commission communication
Impression : Merico
Conception : Agence Malice

Les dossiers

LES SERVICES TECHNIQUES

Pour mieux vous faire connaître l'équipe qui œuvre au quotidien pour que le cadre de vie des Olempiens soit des plus agréable et satisfasse pleinement à notre ambition de « il fait bon vivre ! », nous vous proposons de faire plus ample connaissance avec les services techniques de la commune.

[DOSSIER, page 19](#)

FUTURE MAISON DE SANTÉ À OLEMPES

Avoir accès aux soins est naturel pour chacun d'entre nous. Depuis quelque temps se posait la difficulté de remplacer les médecins d'Olemps récemment partis en retraite ou sur le point d'arrêter concernant le dernier en exercice. Nous avons enfin l'opportunité de créer une future maison de santé sur notre commune. C'est avec plaisir que nous vous présentons le projet.

[DOSSIER, page 18](#)

« Il fait bon vivre »

À chemin entre ville et campagne, Olemps offre à l'ensemble de ses habitants, jeunes et moins jeunes, anciens et nouveaux résidents, le meilleur équilibre d'une commune où il fait bon vivre !

Véritable bulle verte pleine de charmes aux portes de Rodez, elle associe des valeurs de proximité et de développement maîtrisé.



L'équipe municipale



De gauche à droite : Yoanne ENCAUSSE, Sandrine AUBRY, Edmond ROUTABOUL, Stéphane SANSAC, Françoise GALEOTTE, Jean GARGUILLO, Sébastien FABRE, Huguette THERON CANUT, Régine DE RODAT, Pascal PRINGAULT, Michel PELLETIER, Pierre MALGOUYRES, Sylvie LOPEZ, Maurice TEULIER, Kedna THOMAS, Dominique ROMULUS, Ghislaine CRAYSSAC, Magali POQUET, Valérie MARJAC, Karine MINIC, Marc HENRY-VIEL - Absents : Danièle KAYA-VAUR, Francine TEISSIER

La nouvelle équipe est composée de 23 élus qui ont pour seul objectif « le bien vivre » à Olemps, dans une bonne ambiance, faisant abstraction de tout clivage politique. 9 d'entr'eux sont nouveaux et se souviendront sans doute de leur première année placée sous le signe de la COVID-19.

Les adjoints se réunissent tous les lundis et sont en charge de commissions qui travaillent régulièrement selon leur champ de compétences. Le bilan de ces travaux a lieu lors de conseils privés suivis ensuite de conseils publics où les décisions sont actées dans des délibérations.

Certains projets spécifiques relèvent de comités de pilotage impliquant les élus intéressés par le projet. Les 3 délégués à la Communauté d'Agglomération participent aux commissions et siègent au conseil public. Le maire est vice-président en charge des ressources humaines et d'administration générale. Il assiste chaque semaine aux réunions de bureau, préside la commission administration générale, siège à plusieurs conseils d'administration et est présent dans différentes réunions.

Notre équipe est mobilisée en permanence pour assurer le bon fonctionnement de notre collectivité.

Le personnel communal



De gauche à droite : Isabelle CLEMENS, Frédéric FERRAND, Fanny DONDRILLE, Philippe MALAVASI, Brinda NOE, Edna ZANCANARO, Benoit DRESSAYRE, Patricia CAUBEL, Nelly SICHU, Nicolas MALMONTET, Catherine MARTIEL, Claire MURCIANO, Isabel GOMBERT, Cécile GAILLARD, Eric MONTROZIER, Laurence GACHES, Jessica FRAYSSINES, Isabelle MAYRAND, Yoan SOULIE, Maëlliss FLUTET, Amélie GIBRAT - Absents : Béatrice TESSEIDRE, Katia BLANC, Carole BLANC

La mission des agents des services municipaux est d'assurer aux habitants de la commune la qualité de vie à laquelle ils aspirent et le cadre de vie le plus agréable possible.

Sous l'autorité du Maire et des élus qui prennent les décisions, une équipe de 24 agents administratifs, techniques, culturels, sociaux et d'animation, agit quotidiennement pour assurer le bon fonctionnement des services et des activités.

Les agents administratifs forment un rouage essentiel de l'organisation de la vie municipale. Leurs missions sont multiples, urbanisme, comptabilité, gestion du personnel, communication.

Les agents techniques ont en charge les travaux d'entretien des bâtiments, de la voirie et des espaces verts. Ils participent à la préparation de

l'ensemble des activités communales.

Les agents au service de l'école et de la jeunesse fournissent une assistance technique et éducative aux enseignants (ATSEM), gèrent l'ensemble des activités périscolaires (cantine et garderie) et s'occupent de la propreté des bâtiments communaux. Les bibliothécaires accueillent le public, les écoles, les crèches et le RAM tout au long de l'année.

L'agent du RAM informe, renseigne, accompagne les parents et les assistants maternels. Elle propose également des temps d'éveil des jeunes enfants.



COMMUNICATION, ÉVÈNEMENTIEL, NUMÉRIQUE ET SECTEUR ÉCONOMIQUE

LA COMMISSION DÉVELOPPE SON ACTION DANS DES DOMAINES VARIÉS.

En matière de communication municipale, elle assure :

- La réalisation du bulletin d'informations municipales
- L'animation, le suivi et l'amélioration des moyens de communication (site internet, panneau lumineux, Facebook et autres réseaux sociaux)
- La diffusion des informations d'intérêt municipal sur différents supports sur l'ensemble du territoire communal
- La communication avec la presse

Dans le domaine de l'événementiel, elle prend à sa charge :

- L'organisation des différentes manifestations et autres événements communaux
- La promotion des activités organisées à la médiathèque municipale

Sur la partie numérique et informatique, elle contribue :

- Au choix, à la conception, et au bon fonctionnement des systèmes d'information mis en place en lien avec le SMICA (Syndicat mixte pour la Modernisation et l'Ingénierie informatique des Collectivités ou établissements publics Adhérents)
- À la mise en place et au suivi du RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données)

Dans le secteur économique, elle anime :

- La relation avec les commerçants, artisans et entreprises installés sur la commune.



MEMBRES DE LA COMMISSION

COMMUNICATION,
ÉVÈNEMENTIEL, NUMÉRIQUE
ET SECTEUR ÉCONOMIQUE

Pascal
PRINGAULT



1^{er} adjoint

Marc
HENRY-VIEL



délégué

Régine
DE RODAT



Pierre
MALGOUYRES



Valérie
MARJAC



Karine
MINIC



Maurice
TEULIER



DEPUIS LE DÉBUT DU MANDAT, LA COMMISSION A OUVERT DE NOMBREUX CHANTIERS DONT VOICI LA PRÉSENTATION.

Mise en place d'un nouveau territoire de communication

Cette démarche part du constat que la commune a besoin de progresser dans ses actions de communication tant en identité visuelle, qu'en supports utilisés pour favoriser les échanges avec le plus grand nombre et développer le sentiment d'appartenance.

C'est pourquoi, vous découvrez dans la cadre de la parution de ce bulletin municipal une **nouvelle identité graphique**

Ce logo épuré, souhaite inspirer et rassurer par ses lettres arrondies. Le « O » d'Olemps est divisé en 3 parties, il représente : les piliers de la ville, l'ouverture, le partage et la cohésion, la force d'une commune en constante évolution. Il est accompagné de la signature « Il fait bon vivre », une promesse à laquelle nous travaillons et qui est en cohérence avec notre 5ème place récemment obtenue au palmarès 2021 des « Villes et Villages de France où il fait bon vivre » parmi les communes de 2000 à 3500 habitants.

Il fait bon vivre
Olemps

Sortie du bulletin municipal dans une nouvelle configuration

Au travers des différents articles, notre objectif est certes d'informer mais surtout de valoriser les hommes, femmes et enfants de la commune, les associations, les acteurs économiques, le personnel municipal, les initiatives, en donnant la parole aux uns et aux autres. Cette démarche va se mettre en place de façon progressive, au fil des tirages (nous prévoyons 2 éditions par an à partir de 2022), c'est pourquoi, parmi les associations, nous n'en avons sollicité qu'une partie pour ce premier numéro mais chacune d'elle aura sa prise de parole.

Lancement d'un nouveau site internet dès l'automne

Celui-ci intégrera la nouvelle identité visuelle et permettra d'améliorer l'accès à l'information.

Lancement d'une Newsletter dès l'automne

Ce nouveau support de communication nous permettra d'échanger avec les plus connectés, les plus « attachés », les plus jeunes, les entreprises, les associations. Vous pouvez dès à présent vous inscrire en suivant les consignes à la page 15.

Projet de refonte de la signalisation routière et piétonnière

En cours d'étude, la mise en œuvre d'une nouvelle signalisation débutera en 2022.

**NOS AXES DE TRAVAIL SONT AMBITIEUX ET
C'EST AVEC BIENVEILLANCE ET PLAISIR QUE
NOUS LES METTRONS EN ŒUVRE POUR LA
SATISFACTION DE TOUS LES OLEMPIENS.**



LA COMMISSION A EN CHARGE UN DOMAINE IMPORTANT QUI CONCERNE :

- Les équipements que la commune met à disposition des habitants depuis la crèche, l'école, les diverses salles destinées aux animations, aux pratiques sportives, à la culture... ;
- Les stades, court de tennis, city stade, aires de jeux dans les divers quartiers ;
- Les divers circuits pédestres réalisés ces dernières années, parcours de santé, circuits de randonnées, bois de Linars, passerelle sur l'Aveyron en aval de Bénéchou qui permet aux marcheurs d'aller et venir sur le territoire éloigné du bourg centre qu'est le hameau de Toizac ;
- La voirie comportant les voies principales et secondaires desservant les quartiers urbains, les hameaux de la commune ainsi que les trottoirs et les cheminements pour piétons qui permettent aux habitants de se déplacer à pied d'un quartier à l'autre ;
- Le cimetière avec actuellement en cours la reprise de certaines concessions et la création récente d'un espace cinéraire rendu obligatoire pour notre commune dont la population est supérieure à 2500 habitants ;
- L'urbanisation pour accueillir de nouvelles familles désireuses de s'installer sur notre commune ;
- Les espaces verts, nombreux sur notre territoire avec toute les plantations diverses, arbres nombreux, fleurissement annuel, pelouses bancs, le Bois de Linars...;
- L'éclairage public avec environ 1300 points lumineux ;

TRAVAUX, URBANISME ET ENVIRONNEMENT

- La mairie et le centre technique qui sont indispensables au bon fonctionnement de nos institutions.

Après cette énumération non exhaustive, il y a les orientations à venir qu'il convient de préparer pour rendre encore plus attractive notre commune. Plusieurs projets sont actuellement à l'étude et demandent toute notre attention.

Des projets d'urbanisation :

- sur le secteur de la « CROUZETTE » avec la création de logements collectifs, de maisons d'habitation ainsi qu'un lotissement de cinq parcelles. Cette opération est initiée par la société « PROCIVIS ».
- sur le secteur des hauts de la Mouline où la société « EPONA » vient d'acquérir plusieurs parcelles en vue d'aménager dans un premier temps un lotissement.

Des projets au titre du Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE 2021 – 2027) qui, sur sollicitation de Rodez Agglomération, ont fait l'objet au niveau de la commune de 5 fiches actions afin d'obtenir des subventions de l'État.

Elles concernent :

- La valorisation du Centre-Ville;
- L'espace de La Garrigue, en particulier le stade et les abords;
- La rénovation énergétique des bâtiments (Ecole, Salle Georges BRU);
- La rénovation de l'éclairage public avec la poursuite du remplacement des lampes par de la LED;
- La rénovation de la mairie.

Des projets dans le domaine de la voirie et notamment le programme d'entretien 2021 qui vient d'être proposé aux entreprises routières. Les offres vont prochainement être examinées et l'entreprise retenue devra réaliser les travaux durant la période la plus favorable de l'année.

Les voies et rues concernées par ce programme sont :

- Le village de TOIZAC
- Le chemin des LANDES
- La route de TOIZAC aux BALLADES
- Le chemin de RUFFARENC
Le chemin de LINARS depuis la route des GRILLONS
- La côte de RODEZ
- La V.C n° 2, de La Garrigue à Cassagnettes, élargissement ponctuel suite au recul demandé.

L'Avenue des Peyrières a vu le renouvellement des appareils d'éclairage par des lampes LED. Des appareils provisoires ont été installés sur les petits mâts de l'arrêt de bus et de la place Georges BRU. Prochainement ils seront remplacés par des appareils équipés de cercles lumineux bleue en harmonie avec l'éclairage installé récemment sur le parc de la 7-77.

L'ENGAGEMENT DE LA COMMISSION TRAVAUX - URBANISME - ENVIRONNEMENT EST D'ORGANISER ET ÉQUIPER NOTRE COMMUNE, AVEC L'APPUI DES SERVICES TECHNIQUES, AFIN QU'ELLE OFFRE UN CADRE DE VIE PROPICE À L'ACCUEIL, LA PRATICITÉ, LA SÉCURITÉ, LE BIEN-ÊTRE ET LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT.



Edmond
ROUTABOUL



3^{ème} adjoint

Huguette
THERON CANUT



Déléguée

Yoann
ENCAUSSE



Sébastien
FABRE



Jean
GARGUILLO



Pierre
MALGOUYRES



Valérie
MARJAC



Michel
PELLETIER



Magali
POQUET

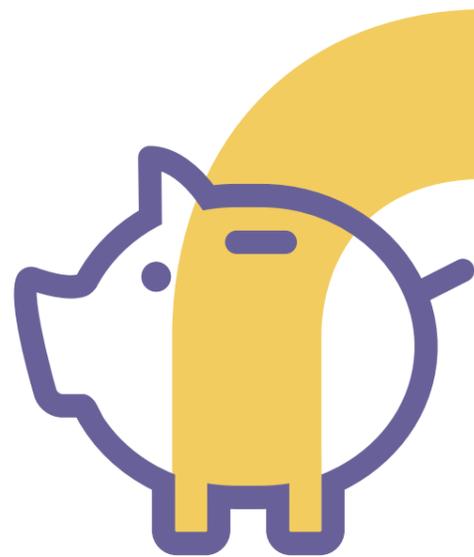


Régine
DE RODAT



Maurice
TEULIER



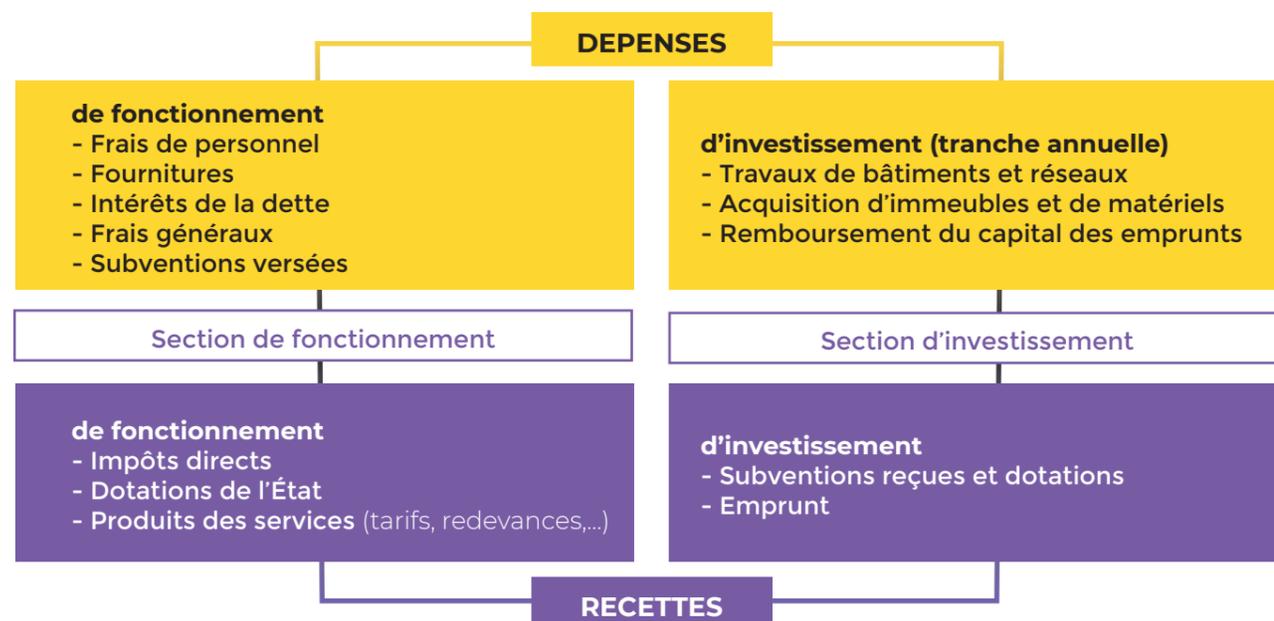


FINANCES ET ADMINISTRATION GÉNÉRALE

LA COMMISSION FINANCES ET ADMINISTRATION GÉNÉRALE EST EN CHARGE DES AFFAIRES FINANCIÈRES DE LA COMMUNE ET DE LA GESTION DU PERSONNEL MUNICIPAL.

Pour les affaires financières, la commission assure l'élaboration et le suivi des budgets communaux. A ce titre elle :

- Définit les orientations budgétaires et la politique fiscale
- Elabore le budget
- Elabore la politique sociale dans la tarification des services municipaux
- Négocie, suit et gère les emprunts
- Prépare, organise et suit les procédures de passation des marchés publics
- Instruit les demandes de subventions



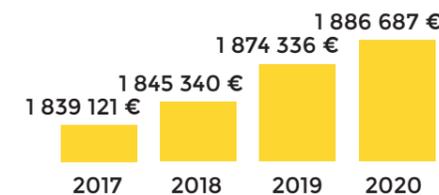
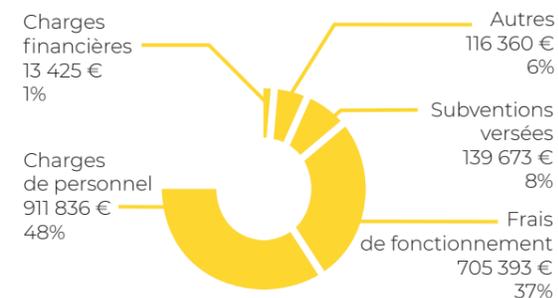
Pour la gestion du personnel communal, la commission assure :

- Le suivi budgétaire de la masse salariale et la recherche de marges de manœuvre.
- Une réflexion sur la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC).
- Le suivi du déroulement de carrière des agents.

Lors de la séance du 08 février 2021, le conseil municipal a adopté le budget primitif 2021 dont vous trouverez ci-après les grandes lignes. La baisse constante de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) et l'augmentation de certaines charges liées au contexte général, imposent une gestion rigoureuse en terme de dépenses de fonctionnement tout en permettant de conserver un haut niveau d'investissement.

Maîtrise des dépenses de fonctionnement : +0,7% par rapport à 2020

Au budget 2021, les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 1 886 687€

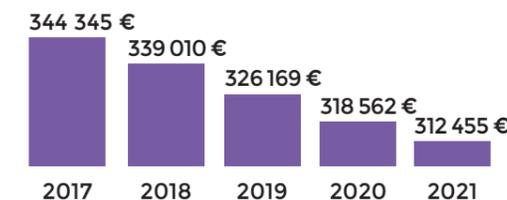


Diminution des recettes de fonctionnement : -3,8% par rapport à 2020

Au budget 2021 elles s'élèvent à 2 014 963€. La Dotation Globale de Fonctionnement, versée par l'Etat en compensation des charges transférées ne cesse de diminuer depuis 2017 (-9%).



ÉVOLUTION DE LA DGF



Malgré cela, et sans avoir recours à une augmentation de la fiscalité en 2021, la commune continue à investir à un niveau élevé. Les recettes d'investissement d'un montant de 662 431€ permettent de prévoir :

- Des travaux pour 545 621€
 - Travaux dans les bâtiments et école 237 061€
 - Travaux de voirie 181 700€
 - Equipements, matériels 48 600€
 - Refonte de l'adressage 31 600€
 - Autres 46 660€
- Et de rembourser les annuités d'emprunts pour 116 810€

Le niveau d'endettement est faible : 785 141€ restant à rembourser au 01/01/2021 (soit 222€ par habitant).

RÉFORME DE LA TAXE D'HABITATION

Dans le cadre de la réforme de la fiscalité locale et de la suppression de la taxe d'habitation pour les résidences principales, les communes bénéficient à partir de l'année 2021 du transfert du taux départemental de la taxe foncière sur les propriétés bâties.

Le taux de référence pour 2021 sera ainsi égal à la somme du taux communal et du taux départemental de TFPB de 2020

- Taxe foncière bâtie : taux communal (20,63 %) + taux départemental (20,69%) = 41,32%;
- Taxe foncière non bâtie : 99,63 %.

MEMBRES DE LA COMMISSION FINANCES ET ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Pierre MALGOUYRES 5 ^{ème} adjoint	Jean GARGUILLO 	Karine MINIC 	Pascal PRINGAULT 	Edmond ROUTABOUL 	Maurice TEULIER
--	---------------------------	-------------------------	-----------------------------	-----------------------------	----------------------------



AFFAIRES SOCIALES, SOLIDARITÉ ET PETITE ENFANCE

LA COMMISSION A PLUSIEURS MISSIONS :

- **La solidarité intergénérationnelle**
A ce titre elle doit animer le lien intergénérationnel sur le territoire de la commune, mettre en place des ateliers jeunes/aînés, organiser le repas des aînés
La mise en place et l'animation du conseil municipal des enfants font aussi parti de ses missions.
Des réunions d'information ou conférences d'intérêt social sont organisées régulièrement (transmission du patrimoine, Alzheimer...)
- **Petite enfance**
Répondre aux besoins du Relais d'Assistante Maternelle (RAM).
Assurer le suivi des relations avec le prestataire associatif chargé de la crèche et du contrat enfance jeunesse.

- **Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)**

Certains membres de la commission font partie du CCAS.

Les membres de la commission participent aussi à la mise à jour et à la diffusion du plan canicule ainsi qu'à sa mise en place lors de risques climatiques ou sanitaires particuliers.

Un membre de la commission a participé activement à la rédaction du plan communal de sauvegarde, un autre participe à l'organisation du téléthon.

Pour cette année un peu particulière où les réunions, les rassemblements sont interdits, le travail de la commission a été un peu perturbé. Nous nous sommes attachés à remettre le plan canicule à jour avec une organisation qui permet que, lorsqu'il doit être déclenché, nous pouvons être rapidement opérationnels avec des secteurs d'intervention définis pour chacun.

Lors du premier confinement, de nombreux élus ont avec l'ancien plan canicule appelé régulièrement les personnes susceptibles d'avoir besoin d'aide (courses...) ou simplement le plaisir d'échanger avec un élu. Cette action a été possible grâce au listing du plan canicule.

Le repas des aînés n'a pas été annulé mais remis à une date où nous pourrions l'organiser sans risque avec peut être une organisation un peu différente et une salle différente.

Nous avons réfléchi récemment comment dynamiser le conseil municipal des enfants par des actions en plein air, sur le thème de l'environnement. Un questionnaire va leur être envoyé pour définir leur préférence sur les actions à mener et les jours où ses actions pourraient être organisées.

Une rencontre est prévue prochainement avec les responsables de la crèche et du RAM.

Malheureusement pour ce début d'année pas de réunions à thème, peut être pourrions nous en organiser une d'ici fin 2021.

MEMBRES DE LA COMMISSION

AFFAIRES SOCIALES, SOLIDARITÉ ET PETITE ENFANCE

Danièle
KAYA-VAUR



2^{ème} adjointe

Jean
GARGUILLO



Magali
POQUET



Huguette
THERON CANUT



Kedna
THOMAS



VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

RICHE D'UNE TRENTAINE D'ASSOCIATIONS, ACTEURS MAJEURS DE NOTRE VIE LOCALE, LA COMMUNE D'OLEMPS PEUT SE VANTER D'ÊTRE UNE COMMUNE DYNAMIQUE.

La commission vie associative et culturelle est chargée d'animer et de coordonner l'ensemble de ces associations autour des infrastructures Olempiennes. Chaque année, elle a pour principaux objectifs :

- la gestion du planning des salles, par badge et par association avec l'aide des services municipaux et d'un logiciel de gestion de salles,

- l'organisation des Asso'lempiades en lien avec l'animatrice de la commune. Cette manifestation permet aux Olempiens, le premier samedi de septembre, de rencontrer toutes les associations d'Olemps,

- l'organisation du Comité des Usagers courant septembre qui permet de rencontrer l'ensemble des associations afin de planifier collectivement leurs propres animations (quine, repas, ...).

La commission travaille également sur d'autres missions. Ainsi, durant le dernier trimestre 2020, plusieurs réunions ont été organisées dans le but de rédiger une nouvelle convention et un nouveau règlement sur la mise à disposition des salles municipales. Ces documents seront effectifs à partir de la saison 2021-2022.

Au début de l'année 2021, en collaboration avec la commission finances, elle a préparé un nouveau formulaire de demandes de subventions à l'attention des associations, intégrant l'ensemble des critères d'attribution qu'elle souhaite prendre en compte. Ce nouveau dossier a été envoyé aux associations dans le but de leur verser les subventions fin juin 2021.

Dates à venir :

- Asso'lempiades : samedi 4 septembre 2021
- Comité des Usagers : jeudi 9 septembre 2021

Par ailleurs, la commission vie associative et culturelle est aussi chargée d'organiser la vie culturelle avec la planification de spectacles dans la salle 7-77. Compte tenu du contexte sanitaire, la programmation prévue sur le premier semestre 2021 (Gospel, printemps du théâtre,...) a été reportée au deuxième semestre 2021, voire en 2022.

Dates à retenir, sous réserve des dispositions sanitaires en vigueur aux dates respectives :

- Picnic ciné en extérieur :
les jeudis 22 juillet 2021 et 26 août 2021
- Comédiens aux Chariots Théâtre :
le vendredi 1 octobre 2021
- Compagnie Papillon Théâtre :
le samedi 6 novembre 2021

MEMBRES DE LA COMMISSION

VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

Ghislaine
CRAYSSAC



6^{ème} adjointe

Françoise
GALEOTTE



Marc
HENRY-VIEL



Valérie
MARJAC



Michel
PELLETIER



Dominique
ROMULUS





ÉCOLES, PÉRISCOLAIRE, JEUNESSE ET MÉDIATHÈQUE

LES ÉLUS DE CETTE COMMISSION SONT LES INTERLOCUTEURS PRIVILÉGIÉS DES ÉCOLES, DES JEUNES ET DE LA MÉDIATHÈQUE.

École publique Pierre Loubière

Le parc informatique de l'école Pierre Loubière ayant besoin d'être en partie renouvelé, la mairie s'est inscrite dans le plan de relance pour un socle numérique, permettant de bénéficier d'une subvention conséquente. L'école devrait ainsi être dotée de 13 ordinateurs portables, 8 tablettes, 2 chariots de recharge et une imprimante.

Nous avons reporté les subventions allouées aux 2 écoles de la commune (école publique Pierre Loubière, école privée Les Grillons) pour les classes découvertes et les projets pédagogiques qui n'ont pas pu voir le jour.

Cantine

Un comité de pilotage a été mis en place dans le but de choisir le prochain prestataire pour la restauration scolaire.

Accueil Jeunes

Les activités de l'Accueil Jeunes ont été suspendues vu le contexte sanitaire.

Nous espérons que nos jeunes pourront bientôt se retrouver à nouveau.

Médiathèque

Tous les ans, la médiathèque s'enrichit de nouveaux ouvrages. Cette année, nous pouvons prétendre à une subvention exceptionnelle du Centre National du Livre.

Centre de Loisirs

La Petite Récréée a accueilli les mercredis et pendant les petites vacances scolaires une cinquantaine d'enfants. Durant l'été, c'est la Ruche qui prend le relai. Les enfants sont accueillis au Manoir, profitent d'un environnement agréable (parc, jeux) en toute sécurité et en cas de pluie, peuvent aller dans la salle Georges Bru.



MEMBRES DE LA COMMISSION

ÉCOLES, PÉRISCOLAIRE, JEUNESSE ET MÉDIATHÈQUE

Francine
TEISSIER



4^{ème} adjointe

Sandrine
AUBRY



Françoise
GALEOTTE



Stéphane
SANSAC



Magali
POQUET



Kedna
THOMAS



VIVONS OLEMPES ENSEMBLE, INSCRIVEZ-VOUS À LA FUTURE NEWSLETTER

(4 NEWSLETTERS PAR AN)



Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Mairie d'Olemps pour la gestion de la newsletter. La base légale du traitement est le consentement. Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : agents en charge de la communication. Les données sont conservées jusqu'au retrait du consentement des personnes.

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement ainsi que d'un droit à la limitation du traitement de vos données. Pour exercer ces droits, ou pour toute question relative aux traitements de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter la collectivité à l'adresse suivante : [Place de la Mairie 12510 OLEMPES] Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

COMMENT S'INSCRIRE ?

**AU 05 65 75 51 00
OU EN RETOURNANT
LE BULLETIN D'INSCRIPTION
SUR LA DERNIÈRE PAGE**

Le conseil de Rodez Agglomération, présidé par Christian TEYSSEDE, est composé de 50 membres qui sont élus au suffrage universel direct, par fléchage, dans le cadre des élections municipales organisées tous les six ans.

Huit communes adhèrent à l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale.



Le conseil de communauté se réunit au moins une fois par trimestre, mais le président peut réunir le conseil chaque fois qu'il le juge utile. Les séances de conseils se tiennent à l'hôtel d'agglomération, place Adrien-Rozier à Rodez et sont publiques.

Le Bureau de Rodez Agglomération est composé de 18 membres :



Le président de la Communauté d'Agglomération

15 vice-présidents de Rodez Agglomération

2 conseillers communautaires ayant reçu une délégation

Il se réunit autant de fois que nécessaire pour délibérer sur les compétences qui lui sont dévolues :

- Le développement économique
- L'aménagement de l'espace communautaire
- L'équilibre social de l'habitat
- La politique de la ville, le contrat de ville et le contrat local de santé
- La gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- La collecte des déchets
- L'eau et l'assainissement

- La protection de l'environnement et du cadre de vie
- Les équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire.

LES COMMISSIONS ORGANIQUES

Rodez Agglomération est constituée de 3 commissions organiques chargées d'étudier les questions soumises au bureau ou au conseil, à savoir :

- Commission organique développement économique, attractivité du territoire et cohésion sociale
- Commission organique cadre de vie, gestion du patrimoine et cohésion sociale
- Commission organique administration générale

LES GRANDS PROJETS

Le quartier Saint-Eloi

Le **Projet de Renouvellement Urbain** de Saint-Eloi s'inscrit dans le cadre d'un projet d'ensemble et fait suite à un plan guide élaboré à l'initiative de Rodez Agglomération en 2015. Il prévoit la requalification des secteurs d'habitat social, l'intégration d'un campus universitaire, l'amélioration des infrastructures routières, la requalification des espaces publics et des lieux de vie, l'installation d'une maison de quartier, la construction d'un multi-accueil, la reconstruction de l'école actuelle.

Les maisons de santé

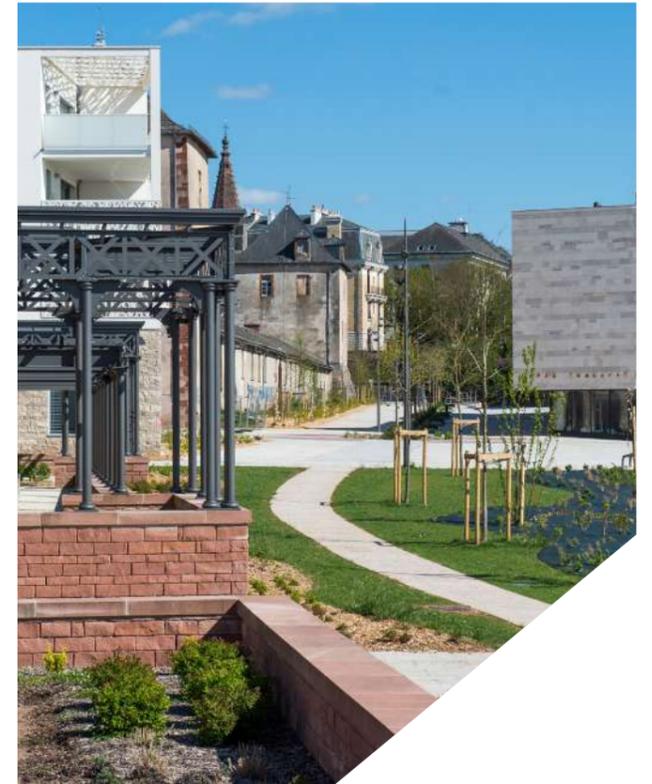
Le 2 février 2016, Rodez Agglomération a pris la compétence « construction des maisons de santé » au sein d'un contrat cadre « Contrat local de santé » co-piloté avec l'Agence Régionale de Santé. **Trois maisons de santé pluri-professionnelles ont ainsi été construites à Luc-la-Primaube, Onet-le-Château et Rodez.**

Dans ce prolongement, il est à noter que Rodez Agglomération en association avec la Mairie d'Olems et la maison de santé de Luc-la-Primaube travaillent à l'installation dès que possible d'une maison de santé annexe à Olems.

Ce projet a été validé par délibération au conseil de Rodez Agglomération du 18 mai 2021.

L'aménagement du quartier Combarel

Les déménagements du centre hospitalier vers le quartier de Bourran en 2006 et du centre pénitentiaire à Druelle en 2013 ont conduit Rodez Agglomération à une importante opération de rénovation urbaine en plein cœur de Rodez. **Les 3 hectares libérés se transforment peu à peu en un nouvel espace, labellisé éco-quartier, où l'on peut habiter, faire ses courses, se divertir et travailler.**



quartier Combarel

L'aménagement du quartier des Quatre Saisons
Rodez Agglomération a mené l'étude de rénovation urbaine. Le projet a été découpé en 3 phases d'intervention étalées sur 15 ans. La première a été lancée en 2017 et connaît déjà la construction des deux infrastructures, une maison de santé et un équipement socioculturel et sportif.

Le parc des expositions

Ce projet est au cœur de la zone d'activités de Malan sur les communes d'Olems et de Luc-la-Primaube.

C'est une réalisation qui vise à répondre aux besoins du territoire et de ses acteurs économiques en matière d'accueil de manifestations notamment de salons professionnels, conventions d'entreprises, séminaires, congrès, salons grand public, événements sportifs, spectacles ou grands concerts... dans un lieu et un site accueillants et adaptés.



LES REPRÉSENTANTS D'OLEMPS AU SEIN DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE



Mme LOPEZ Sylvie
3^{ème} vice-présidente de Rodez Agglomération
En charge des ressources humaines et de l'administration générale.



Mr PRINGAULT Pascal
Conseiller communautaire
Membre de la Commission organique développement économique, attractivité du territoire et cohésion sociale.



Mme KAYA-VAUR Danièle
Conseillère communautaire
Membre de la Commission organique cadre de vie, gestion du patrimoine et cohésion sociale.

FUTURE MAISON DE SANTÉ À OLEMPES

Depuis plusieurs années plane le désert médical tant au niveau des généralistes que des spécialistes. Le numérus clausus n'a pratiquement pas évolué d'où la pénurie de médecins sur certains territoires.

Des cabinets médicaux ont anticipé et se sont engagés depuis longtemps à accueillir des jeunes internes pour assurer la relève lors de leur départ à la retraite. Ce fut le cas notamment à Luc-La Primaube.

Puis se profila le projet des maisons de santé. En tant qu'élus nous avons « tiré la sonnette d'alarme » afin que les médecins en place à Olemps réagissent et forment à leur tour « des jeunes ». Malgré leur réticence et un premier refus, après plusieurs réunions avec le médecin porteur du projet de Luc La Primaube, l'un des médecins d'Olemps s'engagea à former des internes. Prochainement il va prendre sa retraite et se pose le problème de son remplacement, les deux autres médecins étant déjà partis.

Rodez-Agglomération s'est dotée, par délibération en date du 30 juin 2015, de la compétence facultative « élaboration, exécution, suivi et évaluation du Contrat Local de Santé ». Le Contrat Local de Santé copiloté par Rodez-Agglomération et l'Agence Régionale de Santé (A.R.S.) se décline en un diagnostic du territoire et un programme d'actions. Il a été signé le 2 novembre 2019.

L'un des enjeux pointé sur notre territoire est l'accès aux soins. Pour répondre à cet enjeu, les professionnels de santé se sont regroupés et ont créé des Pôles de Santé :

- Un pôle au Nord structuré autour de M.S.P. Rodez-Faubourg et Onet 4 Saisons
- Un pôle au Sud intégrant les communes de Luc-La Primaube, Olemps, Sainte Radegonde, Le Monastère, Sainte Juliette, Comps La Grand Ville, Calmont. Ce pôle s'articule autour de la M.S.P. de Luc-La Primaube
- Rodez-Agglomération, pour les accompagner, a construit 3 Maisons de Santé pluri professionnelles (M.S.P.) ; celle d'Onet Le Château a ouvert ses portes en juin 2019, celle de Rodez en décembre 2019 et celle de Luc-La Primaube le 15 juin 2020.

Nous avons rencontré deux jeunes médecins du cabinet d'Olemps afin qu'ils nous fassent part de leurs besoins. Premier constat : les locaux actuels sont inadaptés et ne permettent pas d'étoffer un projet de Maison de Santé.

Dans la mesure où la commune d'Olemps fait partie du réseau de Santé du Sud-Ruthénois, le projet immobilier sur Olemps est considéré comme une extension de la M.S.P. de Luc-La Primaube.



La Société Interprofessionnelle de soins Ambulatoire (SISA) qui gère la M.S.P a saisi Rodez-Agglomération lve 4 mars dernier pour l'informer qu'elle validait le principe d'une extension de la M.S.P de Luc-La Primaube et acceptait d'en être la future locataire. **Le 18 mai 2021 le Conseil de Communauté de Rodez-Agglomération a validé le projet d'extension, le plan de financement et le protocole conclu entre Rodez-Agglomération, la SISA du Sud-Ruthénois et la Commune d'Olemps.** Le programme s'établirait ainsi (en tenant compte de la demande des médecins):



Le volume nécessaire est estimé à 360 m² - 80 m² de surface complémentaire sont prévus pour l'accueil d'autres éventuels praticiens.

Le coût de la structure est estimé à 915 K€HT. Il est à noter que dans le protocole d'accord, la SISA a demandé à la Commune d'Olemps de prendre en charge durant les deux premières années la vacance locative.

En attendant la réalisation de ces nouveaux équipements il a été proposé au médecin actuellement en place la mise à disposition d'une structure modulaire ou d'une location prise en charge par la municipalité.

Durant des années nous avons consacré du temps et de l'énergie pour sauvegarder une offre de soins sur la commune. Cela aura aussi un coût financier. Je remercie tous les élus qui ont porté ce projet ainsi que Rodez-Agglomération pour son soutien logistique et financier.

SERVICES TECHNIQUES

UNE ÉQUIPE AU SERVICE DES OLEMPIENS



Philippe MALAVASI

Son service est composé de 5 agents techniques et 1 agent administratif et s'il fait bon vivre à Olemps les agents municipaux y sont pour quelque chose. Des collaborateurs motivés qui au quotidien travaillent pour le bien-être des Olempiens.



Frédéric FERRAND

Frédéric veille au bon entretien des routes et chemins. Il intervient pour reboucher les trous, remplacer la signalisation verticale, pour le fauchage et le débroussaillage. Son travail permet aux Olempiens de circuler en sécurité sur nos routes, nos rues et nos chemins.



Eric MONTROZIER

Éric a en charge l'entretien des bâtiments communaux. Son quotidien est rythmé par des opérations d'entretien préventives et des opérations d'urgence. Il a un rôle essentiel dans le fonctionnement des structures d'accueil du public, mairie, petite enfance, école, salle de sport et de spectacle. Il est garant de la conformité des installations mises en place.

Katia BLANC

L'activité du service a participé sans nul doute à placer Olemps à la 1ère place en Occitanie et la 5ème place sur le plan national des villes (2000 - 3500 habitants) et des villages où il fait bon vivre.



Nicolas MALMONTET

Benoit DRESSAYRE

Yohan SOULIE

Chaque année l'équipe municipale retient un thème pour le fleurissement. Les essences sont ensuite choisies et les plants sont soigneusement sélectionnés pour que le résultat ravisse les Olempiens. La commune s'est engagée dans une démarche de qualité sur le plan floral. Après l'obtention d'une 1ère fleur en 2019 notre commune sera évaluée cette année pour l'obtention d'une 2ème fleur.

En dehors de leur domaine de compétence, les agents techniques municipaux ont en charge la propreté des espaces publics, l'entretien des espaces sportifs, la location des salles et leur installation, le traitement des routes en période hivernale, les décorations de Noël, la lutte contre les chenilles processionnaires, les frelons asiatiques et de nombreuses petites tâches annexes.

Pour le bonheur de tous les habitants et visiteurs les agents techniques sont également les concepteurs et les réalisateurs de décorations installées l'été sur les espaces publics. Pour cette année le thème des insectes a été retenu, ce sont 10 sculptures en bois peint qui décorent déjà notre commune.

SERVICES TECHNIQUES

LES ANIMATIONS ESTIVALES (SCULPTURES BOIS)

La commune d'Olemps se pare en été de **petites scénettes qui animent les espaces paysagers du centre urbain**. Après 2019 sur le thème des confiseries, 2020 sur celui des fables de La Fontaine, ce sont les insectes qui ont été choisis pour 2021. 10 insectes en bois, imaginés et dessinés par Benoit puis découpés et peints par l'ensemble de l'équipe technique viennent décorer nos espaces verts et fleuris cet été. Les services techniques peuvent sortir parfois de leur domaine de compétence avec brio !



LA NOUVELLE FAUCHEUSE

Une page se tourne au Service technique. Le tracteur et la faucheuse qui depuis près de 20 ans entretenaient nos voies et chemins avec à son volant Patrick puis Frédéric, partent à la réforme. Un tracteur de 100 cv et une épareuse permettant de faucher à plus de 5 mètres seront livrés en juin au centre technique. Une arrivée légèrement retardée par la pandémie de Covid-19 qui nous a contraint à décaler la campagne de fauchage d'un mois. Près de 25 km de voies et chemins sont fauchés au printemps et débroussaillés en hiver avec 2 ou 3 passages pour traiter toute la surface d'accotement. Le fauchage se déroule généralement d'avril à juillet et le débroussaillage de septembre à novembre.



SERVICES TECHNIQUES

TRAQUE DE LA CHENILLE PROCESSIONNAIRE DU PIN, UN NUISIBLE ENVAHISSANT ET URTICANT

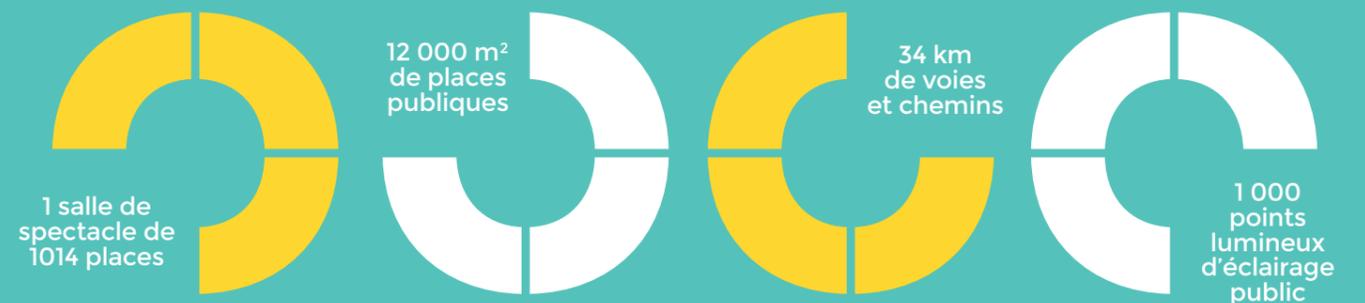
La chenille processionnaire du pin est un insecte de la famille des lépidoptères. Elle est notamment connue pour les risques sanitaires qu'elle cause tant aux humains qu'aux animaux domestiques. Elle parasite les conifères comme le pin, le cèdre ou le douglas, en les défoliant de façon très prononcée.

La semaine du 22 au 26 mars, les services techniques sont intervenus pour éliminer des nids de chenilles sur les 4 vents, le rond-point de Super U et devant la mairie.

2 solutions sont utilisées pour traquer les chenilles, couper la branche sur laquelle est le nid et la brûler ou poser des pièges autour des troncs avant le début de processions.



QUELQUES CHIFFRES



DE NOMBREUSES INFRASTRUCTURES :

Espace G BRU - Halle des sports - Dojo - Mairie - Crèche - Le Manoir - Cantine scolaire - Ecole P LOUBIERE - Salles de quartier Puech Camp, Toizac et 4 Vents - Centre technique Municipal (près de 6 000 m² de surface au sol)

2 terrains de football - 1 terrain d'entraînement - 1 city-stade - 3 terrains de tennis - 1 parcours fitness - 1 aire de jeux - 2 terrains de quilles - des terrains de pétanque.

LA PASSERELLE FAIT DES HEUREUX

La passerelle qui enjambe la rivière Aveyron a été mise en service en novembre 2019, pour le plaisir des adeptes de la marche et de randonnées pédestres pleine nature.

On y rencontre des marcheurs toutes générations, habitants d'Olemps et plus largement du Grand Rodez, voire au-delà, qui peuvent effectuer une boucle des Ballades jusqu'à Bénéchou, ou au départ d'Olemps avec la possibilité de rejoindre le village de Toizac.

Ils nous disent pour certains la traverser jusqu'à plusieurs fois par semaine, tous pleinement enchantés de cette installation à l'initiative de la commune.

« La fréquentation est impressionnante » évoque Vincent Gombert, le propriétaire des champs voisins. A proximité, des tables pour pique-niquer ont été aménagées facilitant la pause déjeuner et permettant de profiter un peu plus du site.

INFORMATIONS TECHNIQUES

- Passerelle en aluminium d'un poids de 6 tonnes qui repose de part et d'autre de la rivière sur des chevêtres en acier galvanisé fixés au sol par des pieux cylindriques en métal vissés jusqu'à la roche
- Hauteur imposée par le niveau de l'eau atteint lors d'une crue centennale, d'où l'installation des escaliers
- Longueur : 31 m - Largeur : 1,95 m
- Peut accepter une charge maximale de 350 kg au m².



NOUVELLE SALLE DE QUARTIER DE TOIZAC

Le village de Toizac est situé en périphérie de la commune d'Olemps dont il fait partie. Il comprend 50 habitants environ. Ce village était doté d'une salle de quartier devenue vétuste et non conforme. La question de sa rénovation ou sa démolition s'est donc posée. En accord avec la population de Toizac, Mme le Maire et les élus ont décidé de démolir la salle existante et d'en construire une nouvelle sur le même site.

La nouvelle salle présente une superficie de 158 m² et compte 78 places assises (maximum 90). Elle est composée d'une entrée, une pièce principale, une cuisine aménagée, un local technique et des sanitaires aux normes. La salle est équipée de 14 tables et 90 chaises empilables. Elle bénéficie également d'une terrasse exposée plein sud, ombragée grâce aux arbres qui ont été conservés. D'architecture traditionnelle, elle s'intègre très bien dans l'environnement. Le parking de 20 places a été rénové et comprend une place handicapé.

Les travaux ont été achevés début 2020 mais depuis elle n'a que très peu été utilisée compte tenu du contexte sanitaire.

Mr et Mme Henri Piqueras, habitants de Toizac : « En tant qu'ancien Président de l'Association de quartier, Le Regain, je peux dire que nous y tenions à notre salle. La nouvelle est très bien et nous sommes pressés qu'elle puisse bénéficier au plus grand nombre. Les enfants profitent déjà de l'aire de jeux »



DOJO

Interview du président du Karaté Shotokai Olemps :

« Après 20 ans d'espoir, la municipalité a concrétisé notre rêve de dojo. La crise sanitaire a reporté l'espoir d'essor de notre discipline au service de tous les Olempiens. Cet espace offre un environnement serein permettant une transmission des connaissances et des valeurs morales de notre art martial qui est également un art de vie et de respect aux autres ainsi qu'à soi-même.

Les professeurs en relation avec les instances départementale et fédérale assurent un enseignement bénévole de qualité. La compétition est une voie pour développer l'esprit sainement combatif des plus jeunes. La compétition n'est qu'une partie de la pratique permettant un développement de la confiance en soi. Quels que soient votre âge et vos caractéristiques physiques, le Karaté peut vous permettre de conserver ou améliorer votre bien-être corporel et moral dans une ambiance conviviale sans préjugés dans le respect de chacun. Rejoignez-nous ! »



CITY STADE

Un jeune s'exprime sur ce nouvel air de jeu :

« Cela fait deux ans qu'on vient plusieurs fois par mois jouer au city. Parfois le terrain est déjà occupé, on joue tous ensemble au basket ou on coupe le terrain en deux.

Depuis un an, on s'y retrouve plus souvent. Ça nous change de l'école à la maison et des masques. En club, la saison n'a duré que quelques matchs. Maintenant, on a plus le droit de se faire des passes. Heureusement que le city-stade est là, on peut faire du 3x3 »



COÛT DES RÉALISATIONS ET FINANCEMENT

	Passerelle	%	City stade	%	Salle de Toizac	%	Dojo	%	
Date de mise en service	janvier 2020		décembre 2019		décembre 2020		décembre 2020		
Coût total de l'opération	127 770 €		73 150 €		262 367 €		402 871 €		
Prix ramené au m ²					1 660 €		1662 €		
Financement	Commune	102 770 €	80,4	49 045 €	67	168 531 €	64,2	210 872 €	52,3
	Rodez Agglomération							58 454 €	14,5
	Conseil départemental	25 000 €	19,6	15 136 €	20,7	25 000 €	9,5	25 000 €	6,2
	Conseil régional			9 169 €	12,5	30 524 €	11,6	58 454 €	14,5
	Dotations d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR)					50 000 €	19,1	50 091 €	12,4

A.S.OLEMPES FOOTBALL

« Avec la crise COVID, la pratique du football a été l'un des sports qui a pu continuer à accueillir ses adhérents. Nous avons dû nous adapter en début de saison, nous avons privilégié les ateliers :

- de motricité, coordination
- jongles, slalom, conduite de balle
- jeux de passes

Les ateliers avec contact direct ont été supprimés.

Depuis le confinement de Novembre 2020, les règles pour la pratique du foot sont plus contraignantes. Afin de maintenir les séances d'entraînements, les éducateurs participent à des webinars organisés par la Fédération Française de Football. Celle-ci nous propose des exercices de football «Covid 19» et nous les mettons en pratique. Nous avons par exemple réalisé des séances en musique (jeu individuel avec ballon, quelques exercices de fitness).

Dans toutes les catégories du club, les éducateurs ont revu leurs approches lors des séances d'entraînements.

Durant cette période difficile pour tout le monde, nous essayons de conserver la motivation chez les joueurs de venir au foot sans avoir de compétition le weekend, le plaisir de jouer est le principal ! »

- Sebastien FABRE
Educateur, responsable de l'école de foot.



LES CYCLOTOURISTES E C O (ROUTE ET VTT)

Après avoir rongé notre frein lors du premier confinement, le club E C O s'est adapté et a décidé de maintenir l'activité en respectant les mesures sanitaires.

Les 10 kilomètres permettent de se faire plaisir en gardant le contact avec notre sport favori. Nous continuons nos balades hebdomadaires en route le mardi et le vendredi à 13 heures au lieu de la journée complète, le dimanche matin en VTT à 8H30 et le samedi en route à 14 heures. De plus, cette année le club a créé l'activité course à pied et trail.

Actuellement nous ne pouvons pas programmer des sorties longues et des voyages.

Les contraintes liées à la pandémie ont été bien acceptées, et nous espérons pouvoir organiser à nouveau des sorties sur plusieurs jours.



KARATÉ À L'HEURE COVID

Voilà plus d'un an que la COVID est entrée dans notre quotidien. Une année durant laquelle les karatékas ont dû innover pour pratiquer leur art. Une année à conjuguer pratique sportive et pratiques sanitaires.

Il faut garder le moral et lutter contre une possible démotivation « Soyons karatéka dans l'âme et ne lâchons rien ! »

Après l'inauguration d'un dojo flambant neuf, l'heure fut à la mise au vert ; en octobre 2020, règles sanitaires obligent, la visio conférence s'est développée. Tous les mercredis soir, pendant 1h, les karatékas se retrouvent pour pratiquer par écrans interposés. Mais les beaux jours revenus, à défaut de dojos, les karatékas se retrouvent en extérieur pour pratiquer et partager leur art (dans le respect des règles sanitaires) : les enfants le mercredi 14h à Olemps, les adultes le dimanche 9h30 à Sébazac.



CLUB GYM DANSE

Comme pour toutes les associations, en mars 2020, nos adhérents ont été contraints de stopper leur activité, que ce soit à la gym, à l'IBS, à la marche bâtons, ou aux danses traditionnelles. La soirée annuelle que nous organisons au profit du Téléthon a également été annulée.

La saison 2020-2021 a redémarré en septembre en groupes réduits et dans le respect des mesures sanitaires, mais hélas tout s'est arrêté à nouveau fin octobre. Nous avons pu alors bénéficier de cours en visio avec Willy notre professeur. Et depuis fin mars, nous avons repris les cours en extérieur avec Cindy, sur le stade de foot « masquées et distancées » mais avec un plaisir immense et une ardeur collective.

Souhaitons toutefois que cette solution ne dure pas trop longtemps et que nous retrouvions l'ambiance et la convivialité de notre club au plus vite.



CHASSE

Malgré une situation compliquée, nous nous sommes adaptés :

- Respect des gestes barrières
- Activités de pleine nature maintenues
- Pas de réunion à l'intérieur du local.

En Juin 2020 :

- Organisation d'un ball-trap permettant d'apporter quelques ressources financières à l'association.

Automne 2020 :

- Interdiction de chasser le petit gibier pendant un mois et demi,
- Maintien des battues pour réguler les populations de sangliers et de grands gibiers, elles ont eu lieu normalement. Certains allaient «faire le pied» le matin tôt, masqués et avertissaient les autres pour se retrouver devant le local, en respectant les distances, afin d'organiser la battue. Cette année nous avons tués 4 sangliers.

Avril 2021 :

- Vente à emporter de civet de chevreuil, 150 baquettes ont été réservées, l'équivalent de 300 repas.

La chasse en cette période, reste une expérience positive avec des situations riches d'enseignements; à noter qu'aucun chasseur n'a été malade.

Pour l'avenir, l'activité de pleine nature va perdurer en mettant l'accent sur la régulation de la population des grands gibiers en constante augmentation.

Interview de M. Cazals, président de l'association de Chasse
Avril 2021



LES ALERTES

LES ALERTES, club très actif, s'est vu ralenti dans ses fonctions durant cette année exceptionnelle que fût 2020.

Stoppés par le confinement, nous avons conservé le contact avec les adhérents par les moyens suivants :

- Distribution de masques confectionnés par Géraldine, la couturière d'Olemps,
- Appels téléphoniques,
- Visites dans chaque quartier par un responsable ainsi que le renouvellement gratuit des cartes d'adhésion,
- En octobre, voyage au pays basque pour quelques-uns,
- Afin de pallier aux différents repas à thème organisés en cours d'année, il a été réalisé une distribution de barquettes repas,
- Certains ont pu bénéficier d'ateliers par internet tels que gymnastique, mémoire, sophrologie.

Dès que les salles communales seront à nouveau à notre disposition, les différentes activités reprendront:

- Gymnastique (mardi de 10h à 11h, salle 7-77),
- Chorale (mercredi de 10h à 11h30, salle des bleuets au 7-77),
- Belote, tarot, scrabble ou pétanque, si le temps le permet (le jeudi de 14h à 17h30 salle des bleuets à la 7-77 et du 1er mai au 30 septembre salle des quatre vents).

Egalement des rencontres avec les clubs des communes voisines mais aussi du département, ont lieu.

Au cours de l'année sont organisés des repas, des sorties à la journée faisant l'objet de découverte de sites et d'entreprises. De nombreux moments de convivialité qui font la joie de tous.

Le club des Alertes invite les seniors à venir découvrir les activités citées afin de constater l'ambiance et les rencontres dans la simplicité. Il leur sera fait le meilleur accueil, peut être auront-ils envie d'intégrer le club, de se faire de nouveaux amis car c'est ainsi que l'on reste « alerte » et jeune d'esprit.

AVIS AUX AMATEURS :

Nous organisons
le « VOYAGE DE L'AMITIE EN ROUSSILLON »
du 10 au 13 octobre

PROGRAMME :

Jour 1 : PORT BARCARES,

Jour 2 : ORGUES DE L'ILLE SUR TET
MONT LOUIS - PRADES,

Jour 3 : CERET
ABBAYE DE ARLES SUR TET
COTE VERMEILLE,

Jour 4 : RETOUR

Bulletin d'inscription disponible au club

CULTURE

MÉLODIES EN SCÈNES

melodiesenscenes@gmail.com

TOGOVILLE

Moussens
14 rue de la tour
12450 LUC LA PRIMAUBE
Justin SOGLO
06 72 98 14 40
association.togoville@wanadoo.fr

VERLÉZARTS

Espace sportif Georges BRU
place de la fontaine
12510 OLEMPES
Présidente Marie Claire
LANDES
06 28 43 43 89
mc.landes@lbpge.com

LOISIRS

ANIM'OLEMPS

Président PRIVAT Bruno
Place de la Fontaine
12510 OLEMPES
05 65 75 68 64
bruno.privat12@orange.fr

CHASSE

Président
M. CAZALS Jean-Paul
Cassagnettes,
12510 OLEMPES
06 80 06 71 28
cazals.jeanpaul@gmail.com

INFORMATIC' MULTIMEDIA12

Animatrice des ateliers
CARCENAC Nadine,
06 89 81 71 08
informaticmultimedia12@orange.fr

OLEMPS SOURIRE

Président Thierry TEULIÈRES
1 Ter route de bois ver
12510 OLEMPES
06 88 38 75 75
martinecarcenac@sfr.fr

SOCIAL

AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS DE LA COMMUNE D'OLEMPS (AACOLEMPS)

Mairie - place de la mairie
12510 Olemps
Président Guy BOUSCARY
06 86 73 44 98
guy.bouscary@gmail.com

AMICALE DES JEUNES D'OLEMPS (AJO)

ajolemps@gmail.com

ASSOCIATION FAMILLES RURALES

Président Cédric LEROUX
05 65 68 39 31

ASSOCIATION LA MOULINOISE

Mairie - place de la mairie
12510 Olemps
Président Jean RIBAS
06 85 80 39 34
jean.ribas@sfr.fr

BIEN-ÊTRE

AUX FERMETTES
Didier Pons - 5 rue des
Fermettes - 12510 OLEMPES
Secrétaire Marina TERRAL
06 87 22 57 90
marina.terral@orange.fr

DÉLÉGATION TELETHON OLEMPS

8 Rue du Levant
12510 OLEMPES
Coordonatrice
M. Louise GAYRAUD
06 80 90 57 01
gayraud.bernard@wanadoo.fr

FRANCAS DE RODEZ / LA PETITE RÉCRÉE D'OLEMPS

Le Manoir - 12510 OLEMPES
Directrice ALSH Mathilde
TREMOLIERES
06 21 68 18 92
lapetiterecree.olemps@gmail.com

GÉNÉRATIONS MOUVEMENT LES ALERTES D'OLEMPS

Mairie - place de la mairie
12510 Olemps
Marie-Thérèse COSTES
06 64 85 17 28

LES JARDINS DE L'OPTIMISME

Camp Bas - 12510 OLEMPES
Président
Georges CAUSSANEL
06 83 54 42 58
lesjardinsdeloptimisme@orange.fr

PARENTS DES ÉLÈVES DES ÉCOLES PIERRE LOUBIÈRE

école Pierre Loubière
12510 OLEMPES
Présidente Frédérique CAVALIE
07 86 16 27 56
ape-olemps@free.fr

PARENTS ÉLÈVES, ÉCOLE PRIVÉE «LES GRILLONS»

école Les Grillons -
Cassagnettes
12510 OLEMPES

RELAIS DE LA MOULINE PAROISSIAL OLEMPES

26 rue du Château d'eau
12510 OLEMPES
Marie-Thérèse ROQUEFEUIL
05 65 87 12 50

SPORT

A.S. OLEMPES FOOTBALL

Salle Omnisports
12510 OLEMPES
Responsable Ecole
de Foot Sébastien FABRE
06 20 31 31 06

BASKET CLUB D'OLEMPS

Espace sportif Georges BRU
place de la fontaine
12510 OLEMPES
basketclubolemps@gmail.com

CLUB GYM DANSE D'OLEMPS

Espace sportif Georges BRU
place de la fontaine
12510 OLEMPS
Présidente
Françoise GALTIER
06 85 39 78 68
gerard.galtier@neuf.fr

ENTENTE CYCLO OLEMPS

Mairie - place de la mairie
12510 Olemps
Michèle DARCOURT
06 73 01 95 77
les15arbres@yahoo.fr

JUDO OLEMPS 12

Présidente
Meritxell OLIVE POCH
06 75 57 62 00

KARATÉ SHOTOKAI OLEMPS (KSO)

c/o J. Garguillo
11 rue Vert Pré
12510 OLEMPS
Jean GARGUILLO
06 74 16 51 96
kso@neuf.fr

MÉDIÉTÉ 12

Toizac - 12510 OLEMPS
Praticien Franco Raphaël
06 20 94 07 47
medietel2for@gmail.com

MODERN JAZZ OLEMPS

Espace sportif Georges BRU
place de la fontaine
12510 OLEMPS
Présidente
Natacha PRADEL
06 85 75 94 94
modernjazzolemps@hotmail.com

OBAD (OLEMPS BADMINTON)

Espace sportif Georges BRU
place de la fontaine
12510 OLEMPS
Président Damien HERAUD
06 42 21 70 14
badminton.olemps@free.fr

PÉTANQUE OLEMPS

LA MOULINE
Président
Dominique ROMULUS
07 78 68 80 74

PING CLUB OLEMPS

Espace sportif Georges BRU
place de la fontaine
12510 OLEMPS
Président
Laurent GAYRARD
06 19 14 47 43
pingolemps@gmail.com

RAND'OLEMPS

chez DAURES Gilbert
25 rue du Lin
12510 OLEMPS
Président Gilbert DAURES
06 33 12 66 93
gilbert.daures12@orange.fr

SPORT QUILLES OLEMPS

26 rue des Peyrières
12510 OLEMPS
Co-Présidente
Sophie RODOLPHE
06 07 83 36 47
sophie.rodolphe12@orange.fr

TENNIS CLUB ROUTE D'ARGENT SECTION OLEMPS

Responsable école
de tennis et compétition/
Moniteur de tennis
Nicolas GRILLAT-RONDOLAT
06 80 43 96 18
tennisclubroutedargent@gmail.com

L'ÉCOLE PIERRE LOUBIÈRE

C'est une année scolaire particulière qu'ont, à nouveau, connue les élèves et les personnels de l'école Pierre Loubière, en raison de la pandémie.

Les mesures préconisées par le Protocole Sanitaire des Écoles ont particulièrement pu être respectées grâce au concours de tous et notamment de la mairie. Afin d'éviter toute forme de brassage propice à la contamination, les enfants étaient accueillis sur le temps de garderie matin et soir, dans leur classe, par une employée municipale (ce qui nécessitait la présence de nombreux personnels). Lors des récréations, ils étaient répartis dans 10 espaces délimités : les grandes aires dont bénéficie l'école, ont permis ce découpage. A la cantine, les enfants mangeaient avec leurs camarades de classe, à bonne distance des autres groupes classes. Le port du masque est devenu obligatoire à partir du CP et le lavage des mains a fait l'objet d'une surveillance accrue. Parfois, les activités sportives en intérieur ont été interdites et les enseignantes ont alors dispensé ces apprentissages en extérieur. L'ensemble de ses mesures a permis une non-propagation du virus au sein de l'établissement.

Lorsqu'une famille était touchée directement par la maladie ou était déclarée cas contact, l'enfant ou les enfants n'étaient pas scolarisés mais bénéficiaient d'un enseignement à distance dispensé par une enseignante de l'école placée en ASA (Autorisation Spéciale d'Absence).

Dans ce contexte, il a malheureusement fallu, à de nombreuses reprises, reporter voire annuler de nombreuses activités. Il n'empêche que dès que l'occasion se présentait, des sorties et autres activités étaient effectuées.

Dans le cadre du sport, quelques activités USEP ont été maintenues, comme les Primair' Nature et la sortie ski et raquettes pour les CM à Laguiolle. Les élèves de Moyenne et Grande Section ont découvert avec enthousiasme l'activité poney au domaine de Combelles. Certaines classes (CM2, CP, CE1, GS) sont allées aux piscines Géraldini et Aquavallon même si tous les cycles ne sont pas arrivés à leur terme en raison de la fermeture de ces établissements. En ce qui concerne la maîtrise de la langue, les CE2/ Cm1 ont travaillé sur les contes avec les intervenants d'Aveyron Culture (en janvier et mars).

Dans le domaine de l'éducation à l'environnement, en février, les PS, MS et GS ont appris le tri des déchets et des matières avec des étudiantes du lycée La Roque qui ont monté un projet avec le CPIE de l'Aveyron. Pour les CM1 et CM2, ce fut la découverte d'un centre d'alevinage à Bozouls avec visite du site géologique et promenade en petit train.

Afin d'être initiées à la Prévention routière, les 3 classes de maternelle ont réalisé des parcours en vélo avec le matériel de signalisation prêté par Prévention Maif.

Les élèves de CP ont, quant à eux, reçu la visite d'une dentiste pour l'action de sensibilisation « M tes dents » afin d'aborder la santé bucco-dentaire.

Les Arts visuels seront travaillés avec l'artiste de Street Art Jokolor qui doit guider tous les élèves de l'école pour la réalisation d'une fresque collective sur le mur proche du City Stade (du 17 mai au 3 juin).

En éducation musicale, un travail autour des Musiques du monde pour les CP de Mme Baby sera encadré par des intervenants d'Aveyron Culture le 3 juin et le 4 juin, il y aura un spectacle en plein air.

En histoire, les élèves de CP de Mme Lescure aborderont La vie à Olemps, il y a 100 ans. Ce thème travaillé avec le musée de Salles la Source fera l'objet d'une animation le 7 mai et d'une visite du musée (ou autre intervention en classe) le 1er juin.

Enfin, pour la classe de découverte des CM, le projet initial d'un séjour à la montagne a malheureusement dû être annulé car les sorties avec nuitées n'ont pas été autorisées en raison du contexte sanitaire. Par contre, pour compenser ce désagrément qu'ont connu les élèves de CM, dans la semaine du 28 juin au 2 juillet, toutes leurs journées de classe seront consacrées à des activités sportives exceptionnelles et à des animations sur le thème de l'environnement.



Cette année scolaire sera marquée pour l'école Pierre Loubière par de grandes avancées dans le domaine du numérique ! En effet, pour compléter l'équipement de chaque classe déjà dotée d'un tableau interactif, la mairie a fait l'acquisition de 12 ordinateurs portables et de 8 tablettes qui seront rangés dans 2 chariots de recharge ainsi qu'un poste de direction comprenant un ordinateur portable et une imprimante. Ce matériel circulera de classe en fonction des projets. Toute l'équipe enseignante et les élèves remercient vivement la municipalité pour cet investissement ! Le numérique tient une place importante dans les apprentissages et un matériel fonctionnel est un atout majeur.

Cette année difficile d'un point de vue sanitaire nous a incités à mettre en place un ENT (espace numérique de travail) sur l'école. C'est un moyen de communiquer en distanciel avec les familles très pratique lorsque les contacts directs sont vivement déconseillés. C'est aussi une façon de transmettre des informations en préservant l'environnement en ne passant pas par les photocopies.

Cette année si particulière sera encore l'occasion de remercier et féliciter l'Association des Parents d'Elèves qui, sous la présidence de Mme Cavalié, avec l'aide du bureau et des nombreux bénévoles a trouvé le moyen malgré le contexte sanitaire d'organiser des manifestations permettant de récolter des fonds pour mener des activités pédagogiques payantes : chocolats de Noël, tombola, sacs cabas... Un grand, grand merci pour tout cela !

Cette fin d'année sera aussi particulièrement marquante pour notre collègue Marie Guitard qui fait valoir ses droits à la retraite après 19 années d'enseignement dans l'école Pierre Loubière, dans la classe de Grande Section. Nous lui souhaitons de belles et très longues grandes vacances. Par sa bonne humeur, son investissement et son professionnalisme, nul doute qu'elle aura marqué les nombreux enfants et leur famille qu'elle a accompagnés sur Olemps pendant toutes ses années !



ENTREVUE AVEC FLORENCE ROLLIN BAUGUIL, DIRECTRICE DE L'ÉCOLE PUBLIQUE PIERRE LOUBIÈRE

En quelques mots, dites-moi comment vivez-vous la situation sanitaire ?

Solidarité et entraide se sont mises en place au sein de toute l'équipe : emplois du temps des agents municipaux plusieurs fois modifiés, garde bénévole des enfants des personnels prioritaires, adaptation des locaux pour respecter les sens de circulation, la distanciation sociale, ...

Les uns et les autres ont montré une grande capacité à s'adapter rapidement aux différents protocoles, particulièrement les enfants pour le nettoyage des mains et le port du masque. Il a fallu maîtriser l'enseignement à distance : transformation des cours pour les adresser aux familles, autoformation dans le numérique pour la classe virtuelle, réunions en visio, mise en place de l'ENT (Espace Numérique de Travail).

La majorité des parents a fait preuve de compréhension face aux changements. L'APE (Association des Parents d'Elèves) continue de se mobiliser en organisant des manifestations en distanciel (tombola, sacs à provisions, chocolats de Noël). Il apparaît que nous avons tous envie de retravailler en présentiel et d'avoir à nouveau des contacts directs.

L'ÉCOLE LES GRILLONS

L'école Les Grillons prend un nouvel envol ! L'ensemble des élèves, de la maternelle au CM2, ont eu la chance de vivre un projet d'année autour du thème des oiseaux et de la préservation de la faune et de la flore locales, en partenariat avec la Ligue de Protection des Oiseaux.

- Observation des oiseaux (jumelles) et reconnaissance de leurs chants (mésange, rouge-gorge, moineau, merle, corneille...),
- Initiation au land art avec création d'œuvres artistiques à partir de matières végétales,
- Fabrication de boules de graisses artisanales à partir de margarine végétale et de graines de tournesol,
- Promenade initiatique dans le bois de Linars... sont autant d'activités qui ont pu être vécues par nos petits élèves...

Ce projet s'est concrétisé par l'homologation du site de l'école comme Refuge LPO avec la pose de nichoirs et de mangeoires pour leur offrir un environnement préservé et les observer.



ENTREVUE AVEC EMILIE REY, DIRECTRICE DE L'ÉCOLE PRIVÉE LES GRILLONS

En quelques mots, dites-moi comment vivez-vous la situation sanitaire ?

Points négatifs

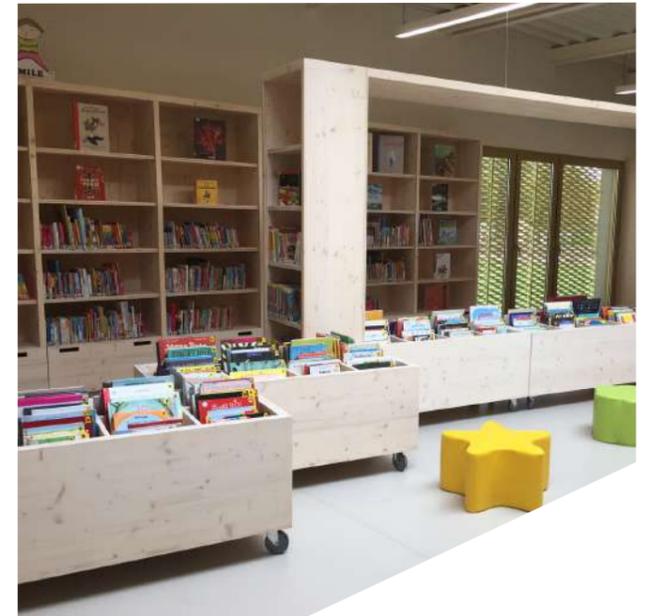
Pendant le premier confinement, il n'existait presque plus de lien avec les familles malgré le distanciel.

Les enfants ont eu beaucoup de difficultés à pratiquer « le métier d'élève » avec, pour conséquence, des décrochages scolaires.

Points positifs

Après le confinement de 2020, le dédoublement des classes (1/2 classe lundi et mardi, l'autre 1/2 classe jeudi et vendredi) a favorisé la relation de l'enseignant avec ses élèves, apportant un temps de parole plus important et une ambiance plus calme au sein de la classe.

Les enfants ont pris conscience de l'importance des gestes barrière comme, par exemple, se laver les mains fréquemment.



MÉDIATHEQUE

Depuis vingt-trois ans, la médiathèque municipale fait la joie des petits et des grands. Nichée au premier étage de la salle 7-77 depuis 2016, elle consacre un grand espace aux enfants, un lieu pour les adultes avec un coin pour les quotidiens et les magazines. La médiathèque compte 13000 documents avec un complément de la médiathèque départementale. Les écoles, les crèches, le relais d'assistantes maternelles viennent régulièrement pour différentes activités autour du livre. La médiathèque municipale offre également à son public une ludothèque permettant le prêt de jeux. (les jeux ne sont pas disponibles en période covid).

La médiathèque propose habituellement des animations variées. Cependant, depuis l'année dernière ces animations sont en sommeil et nous avons dû nous réinventer en mettant en place un drive lors des deux confinements de 2020. Nous sommes toujours présentes et à l'écoute des demandes des olempiens, nous avons toujours à cœur de maintenir le lien social dans ce contexte difficile.

Nous avons plein d'idées d'animations futures si l'horizon se dégage enfin... À très bientôt !

Pour tous renseignements contactez la médiathèque au **05 65 75 51 06** ou par mail : **bibliotheque@mairie-olemps.fr**

Vous pouvez nous retrouver sur notre catalogue en ligne : **www.olemps-pom.c3rb.org**

ainsi que sur notre page Facebook : **Médiathèque Olemps**

Désormais, notre bulletin municipal se fera l'écho de l'économie locale, des commerçants, artisans et entreprises installés sur la commune. Ce domaine joue un rôle essentiel au sein de notre territoire en tant qu'apporteur de services de proximité, d'emplois, de vie sociale, de dynamisme et d'attractivité. Dans ce numéro, découvrons les nouvelles structures récemment installées à Olemps.

BARBERSHOP MATTHIEU

Matthieu Lagarrigue est ouvert depuis le 5 mars 2021 comme nouveau barbier coiffeur sur Olemps, place de la Fontaine entre le Restaurant Amazir et l'Olympe.

« Habitant Flavin, j'ai de la famille sur Olemps et c'est l'opportunité de reprendre le local de Géraldine qui a motivé mon installation. Je travaillais auparavant sur Rodez. Spécialisé dans les techniques de coupe masculines, je propose une offre complète autour de la barbe et des cheveux ! »

Associant un très bon relationnel et un lieu d'accueil très vintage aménagé avec son père, la clientèle ne s'est pas fait attendre depuis l'ouverture.

« Je suis très content, la clientèle est agréable, j'aime bien et c'est calme ! »



THERMATIC

Forte de ses 65 ans d'existence, cette entreprise familiale Aveyronnaise spécialisée dans les travaux d'équipements pour le chauffage, le sanitaire, la ventilation, la climatisation vient d'installer son nouveau siège social au 1 rue Nicéphore Niepce - ZAE Malan-Gazet - 12 510 Olemps. Elle compte à ce jour 115 personnes et dispose d'une 2ème agence sur Montpellier. Cette société s'adresse aux institutions publiques (hôpitaux, Ets scolaires, musées, EHPAD, ...), aux entreprises de l'industrie (comme Lactalis, la SOFOP, ...) et du tertiaire (centres commerciaux, immeubles de bureaux, ...) principalement en région Occitanie pour la réalisation de chantiers d'envergure. Sur le Grand Rodez, quelques exemples de réalisation : le musée Soulages, la salle des fêtes, la Baleine). Son Chiffre d'Affaires est de l'ordre de 21 millions d'Euros.

Yannick Falip son Directeur Général nous fait part de son analyse sur son arrivée sur Olemps :

« Cet endroit est pour nous stratégique. Ce qui nous a motivé, c'est la proximité des axes en direction de Montpellier et de Toulouse mais aussi l'attractivité que va représenter le prochain parc des expositions. Nous sommes très contents de ce nouveau cadre de travail, du parking dont nous disposons. En synthèse, tout est bien ! »



BLANC DAVID CAROSSERIE

Située 1 rue Nicéphore Niepce - ZAE Malan-Gazet - 12510 Olemps, cette société est spécialisée dans l'entretien et la réparation de véhicules automobiles légers. Elle dispose d'un effectif de 3 personnes. David Blanc, son gérant, a créé l'entreprise en 2011, à La Boissonnade sur la commune de La Primaube. Souhaitant avoir une meilleure visibilité, il a saisi l'opportunité de ce terrain proposé par Rodez Agglomération.

« J'ai ouvert mes portes en octobre 2019 et depuis mon bilan est positif. L'emplacement se confirme être intéressant puisque je suis sur le bord d'une route très passante et autour de moi de nouvelles entreprises se sont installées et me font travailler ! »



SYRES TELECOM

Installateur privé en téléphonie d'entreprises, en réseaux informatiques, en systèmes de télécommunication, de vidéosurveillance, et fournisseurs d'accès internet, Syres Télécom propose des solutions clé en main pour les PME, grandes entreprises, administrations, hôpitaux. Cette société qui aura 20 ans d'existence en 2022 franchit une nouvelle étape dans son itinéraire en venant s'installer au 3 rue Nicéphore Niepce - ZAE Malan-Gazet - 12510 Olemps, après avoir été basée à Onet

le Château. Constituée d'une équipe de 10 personnes, elle axe son développement sur ses compétences associées à la réactivité, son adaptabilité et la garantie d'un véritable service de proximité.

Selon Didier CANTAREL, son gérant : « Notre installation sur la zone n'est pas anodine, nous misons à la fois sur l'arrivée du parc des expositions, sur le dynamisme de cette zone, son emplacement qui nous rapproche de notre centre technique dans le Tarn, et la complémentarité des entreprises présentes »

SPIE

Cet établissement secondaire appartenant au Groupe SPIE INDUSTRIE & TERTIAIRE, est installé depuis avril 2020 au 10 rue Nicéphore Niepce - ZAE Malan-Gazet - 12510 Olemps.

Structure spécialisée dans l'installation des réseaux d'énergie, ses principaux clients sont le SIEDA (Syndicat Intercommunal d'Énergie du Département de l'Aveyron), les grosses mairies, les entreprises

de travaux publics. L'équipe rattachée au site est composée de 10 personnes et fait également appel à des intérimaires.

Pour Vincent ESPIE, son Responsable d'Agence : *« Auparavant, nous étions basé sur Sebazac. Venir sur Olemps nous rapproche de notre zone de travail et de nos marchés. En plus, les salariés habitant plutôt côté Sud y trouvent également intérêt »*



CABANIOLS TOP'ISOL

Installée depuis le 1er septembre 2020, 14 Rue Nicéphore Niepce ZAE Malan-Gazet, 12510 Olemps, la SARL CABANIOLS TOP'ISOL dont la création remonte à janvier 2010 est une entreprise familiale dirigée par M. Francis Cabaniols, son fils, sa fille et son gendre. Forte d'une équipe de 14 personnes, elle est spécialisée dans les travaux d'isolation projetée et chape liquide à base de mousse polyuréthane pour tous projets en neuf et rénovation. Elle s'adresse aux particuliers et professionnels sur un territoire qui s'étend sur 15 départements dans la région Sud-Ouest, à partir de son établissement principal, Olemps et d'une agence à Toulouse.

« La situation géographique de cette zone d'activité, l'accessibilité à la rocade, les conditions proposées par Rodez Agglomération sont autant de bonnes raisons qui ont motivé notre venue sur Olemps. Après quelques mois d'installation, nous sommes encore dans l'attente de la fibre mais notre niveau de satisfaction est très positif » dit M. F Cabaniols.



INCENDIE DANS LE BOIS DE LINARS

Vendredi 31 juillet 2020, peu avant 17h, un important incendie s'est déclaré en aval du village de Toizac dans le bois de Linars.

En cette période très sèche, la végétation s'est très vite enflammée. Dès l'apparition des premières fumées, les agriculteurs d'Olemps-Druelle et de Luc sont venus prêter main forte aux pompiers. Cinq tracteurs avec tonnes à eau ont été mis à disposition. En fin d'après-midi, un avion de reconnaissance de la Sécurité Civile a survolé le sinistre afin d'évaluer les risques de propagation et lâcher un produit retardant sur les flammes, principalement sur les zones boisées.

Le combat des sapeurs pompiers (environ 80 hommes de tout le département) contre les flammes a duré tard dans la soirée, avec l'appui aérien de 5 bombardiers d'eau (Canadiens). Ces derniers ont effectué des rotations entre Olemps et le lac de Pareloup pour se ravitailler en eau. Pour les agriculteurs, l'approvisionnement en eau s'est effectué dans une mare communale puis dans la rivière Aveyron toute proche. Plus de 400 000 litres d'eau ont permis de limiter la propagation de l'incendie, arrêtée à environ 50 mètres des habitations. Les forces de l'ordre ont travaillé de concert pour sécuriser le village. Une solution d'hébergement avait été prévue par Mme Lopez (maire) au cas où les personnes évacuées ne pourraient rentrer chez elles. La préfète Catherine de la Robertie s'est rendue sur les lieux aux côtés du colonel Florian Souyris, du président du Sdis Jean-Claude Anglars et du député Stéphane Mazars, de Mme le Maire, de M. Routaboul et de M. Malgouyres : Adjoints.

A la tombée de la nuit, l'incendie ayant été presque circonscrit. Un important dispositif de surveillance a été maintenu sur place jusqu'au lendemain.

La solidarité agricole a bien fonctionné et grâce à cette mobilisation et à l'intervention des pompiers, les habitations, le rucher école et les bâtiments agricoles ont été épargnés des flammes.



D'après l'état des lieux établi par l'ONF (Office National des Forêts), 26 à 27 ha ont brûlé de part et d'autre de l'Aveyron dont 3 ha propriété de la commune. L'enquête diligentée par la police et l'O.N.F. n'a pas permis de déterminer l'origine de l'incendie.



Vincent Gombert, agriculteur directement concerné (10 ha de son exploitation ont été touchés par l'incendie) s'est fortement investi aux côtés des pompiers. Il revient sur l'évènement: *« Quand c'est arrivé, la peur m'est venu au ventre, et rapidement je ne me suis plus posé de question et me suis mis dans l'action. En fin de journée, l'essentiel ayant été fait, je garde en mémoire ce moment fort de convivialité et de collation partagée avec tous les habitants de Toizac qui avait été regroupés par les autorités à la nouvelle salle municipale du village »*

Un grand merci à tous les intervenants qui ont permis de venir à bout de cet important incendie, agriculteurs et pompiers ainsi que la population de Toizac qui a été exemplaire.

DU LIEN SOCIAL ANIME NOS AÎNÉS



La situation que nous vivons depuis plus d'un an est complexe pour tout le monde et les aînés le vivent avec d'autant plus de difficulté que certains d'entre eux se retrouvent dans des conditions d'isolement les privant tout ou partie de relations sociales.

C'est pourquoi, toute initiative visant à redonner du lien entre les personnes doit être citée et saluée à sa juste valeur. C'est bel et bien ce qu'Élie Garrigue et son épouse Marie Jeanne ont su initier et animer au quotidien auprès des anciens d'Olemps.

Élie nous en parle :

« Auparavant, j'allais régulièrement à la rencontre des résidents de l'EPHAD Les Peyrières pour échanger avec eux, leur donner des informations sur notre commune et au-delà, leur montrer des photos prises avec ma tablette. Depuis, les visites n'étant plus possibles ou fortement contingentées, j'ai créé un journal à 2 vitesses.

·Le premier « Mon petit journal pédestre » qui est un classeur avec de nombreuses planches de photos d'Olempiens (le club les Alertes, les résidents des Peyrières, les anciens combattants, les commerçants, le conseil municipal...). Au recto de chaque planche, il y a les photos, au verso, le nom de chacune des

personnes illustrées. On y trouve également des anecdotes pour ceux qui souhaitent laisser une trace manuscrite. Le journal passe ainsi de main en main, au plus 3 jours par personne. L'intérêt de ce journal est de créer de l'échange, de faire travailler la mémoire, de se raconter au-delà des informations proposées. ·Le second sous un format électronique, est échangé par mail, pour les aguerris d'informatique. »

**Nous pouvons remercier
Élie et Marie Jeanne
pour cette belle initiative
qui profite à nos aînés
mais également à
de nombreux Olempiens!**

FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

ACTE DE NAISSANCE ACTE DE MARIAGE ACTE DE DÉCÈS	Une copie ou un extrait d'acte d'état civil peut être obtenu (gratuitement) selon trois modalités : <ul style="list-style-type: none"> ■ au guichet d'état civil du lieu où l'acte original est conservé ; les documents sont délivrés aux demandeurs habilités à les obtenir et sur justification de leur identité ■ par internet sur le site www.service-public.fr ■ par courrier
CARTE D'ÉLECTEUR	Mairie du domicile (gratuit), avec un justificatif de domicile (facture de moins de trois mois) et de la carte d'identité sur : <ul style="list-style-type: none"> ■ www.service-public.fr
LIVRET DE FAMILLE	Mairie du lieu de mariage ou mairie du domicile pour couple non marié avec enfant(s) Duplicata gratuit
CERTIFICAT DE VIE	Mairie du domicile (gratuit), avec justificatif d'identité, livret de famille et justificatif de domicile (de moins de trois mois)
CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ	La mairie d'Olemps n'est pas équipée pour établir les demandes de cartes d'identité. Pour connaître la liste des mairies compétentes, veuillez vous renseigner sur le site : <ul style="list-style-type: none"> ■ www.service-public.fr ■ ou par téléphone au 05 65 75 51 00
PASSEPORT	Validité 10 ans pour une personne majeure Validité 5 ans pour un mineur (s'il devient majeur avant sa date d'expiration, il peut continuer à l'utiliser) La mairie d'Olemps n'est pas équipée pour établir les demandes de passeports. Pour connaître la liste des mairies compétentes, veuillez vous renseigner sur le site : <ul style="list-style-type: none"> ■ www.service-public.fr ■ par téléphone au 05 65 75 51 00
EXTRAIT DE CASIER JUDICIAIRE	Formulaire en ligne via le site : www.service-public.fr
CERTIFICAT DE NATIONALITÉ FRANÇAISE	Tribunal d'instance (gratuit). Livret de famille ou toute autre pièce prouvant votre nationalité
TITRE DE SÉJOUR	Préfecture
CERTIFICAT DE PROPRIÉTÉ	S'adresser au notaire qui a rédigé l'acte ou auprès du Service de la Publicité Foncière (SPF)
AUTORISATIONS D'URBANISME	Permis de Construire (PC) pour une maison d'habitation et annexes Déclaration Préalable (DP) pour aménagements ou constructions non soumis à permis Certificat d'Urbanisme (CU) simple ou détaillé Permis de Démolir (PD) concerne la démolition totale ou partielle d'une construction Permis d'aménager (PA) pour tous types de travaux ou d'aménagement, création lotissement Les dossiers sont à déposer en Mairie Une notice explicative pour chaque situation est disponible : <ul style="list-style-type: none"> ■ sur le site internet : www.service-public.fr ■ par téléphone au 05 65 75 51 00
PERMIS DE CONDUIRE	Uniquement sur internet : www.ants.gouv.fr
CARTE GRISE	Uniquement sur internet : www.ants.gouv.fr

DÉMOGRAPHIE ET ÉVÈNEMENTS À VENIR

ANNÉE 2020

Naissance : 24

Mariage : 10

Décès : 15

DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2021

Naissance : 12

Mariage : 3

Décès : 4

ÉVÈNEMENTS À VENIR

MARCHÉ GOURMAND

jeudi 1^{er} juillet 2021
autour de la 7-77

SALON DES MINÉRAUX

samedi 3 juillet 2021
et dimanche 4 juillet 2021
Salle 7-77

PICNIC CINÉ EN EXTÉRIEUR

jeudi 22 juillet 2021
et jeudi 26 août 2021 - 21h30

ASSO'LEMPIADES

Samedi 4 septembre 2021

COMITÉS DES USAGES

Jeudi 9 septembre 2021 - 21h

REPAS DES AÎNÉS

dimanche 26 septembre 2021
salle Georges Bru

FÊTE D'OLEMPS

ET FEU D'ARTIFICE
samedi 2 octobre 2021
et dimanche 3 octobre 2021

COMÉDIENS AUX CHARIOTS

THÉÂTRE
vendredi 1^{er} octobre 2021

COMPAGNIE PAPILLON THÉÂTRE

samedi 6 novembre 2021

MARCHÉ DE NOËL

Dimanche 12 décembre 2021

RENSEIGNEMENTS UTILES

SERVICES COMMUNAUX

MAIRIE Place de la mairie, 12510 Olemps

05 65 75 51 00 - mairie@mairie-olemps.fr

Heures d'ouverture

(à compter du 1^{er} septembre 2021)

Du lundi au vendredi : 9h - 12h - 13h30 - 17h30

(Fermé le samedi et dimanche)

MÉDIATHÈQUE Rue des Peyrières, salle 7-77,

12510 Olemps

Heures d'ouverture (à compter du 06 juillet 2021)

Période scolaire		
	matin	après-midi
Mardi	9h - 12h	16h - 18h
Mercredi	9h - 12h	14h - 18h
Vendredi		16h - 18h
Samedi	9h - 12h	
Vacances scolaires		
	matin	après-midi
Mardi	9h - 12h	14h - 18h
Mercredi	9h - 12h	14h - 18h
Vendredi	9h - 12h	14h - 18h
Samedi	9h - 12h	

05 65 75 51 06

bibliotheque@mairie-olemps.fr

DÉCHETTERIE : LA MOULINE

Mardi - Jeudi - Samedi : 9h - 12h / 14h - 18h30 -
06 74 91 98 17

ÉCOLE PIERRE LOUBIÈRE

Centre urbain, 12510 Olemps - 05 65 68 59 22

ÉCOLE LES GRILLONS

Cassagnettes, 12510 Olemps - 05 65 68 14 05

ASSISTANTES SOCIALES

Centre Médico-Social

4 Rue François Mazenq, 12000 RODEZ
05 65 76 52 80

LISTE DES ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES

R.A.M. Olemps - Mme Maëliiss FLUTET
Permanence administratives : lundi de 13h à 17h
Possibilité d'entretien sur rendez-vous
uniquement les lundi, mardi et vendredi
05 65 75 51 08 - ram@mairie-olemps.fr

LA POSTE

Centre urbain, 12510 Olemps
Heures d'ouverture : Lundi, mercredi, jeudi et
vendredi : 14h - 17h (fermée le mardi)
Samedi : 9h - 12h

SERVICE DES EAUX / SMAEP DE MONTBAZENS

Du lundi au vendredi : 8h - 18h

Le samedi : 8h - 13h - 05 65 47 97 20

RENSEIGNEMENTS UTILES

Démarche en ligne via le site internet

www.smaep-montbazens-rignac.fr

ou par mail : usagers.smaepmr@orange.fr

SERVICES PUBLICS

SERVICES DE SANTE

Ministère de la Santé solidarites-sante.gouv.fr

Annuaire de la Caisse Primaire d'Assurance

Maladie annuaire.sante.ameli.fr

HÔPITAUX

Site internet Hôpitaux de Rodez Agglomération
www.ch-rodez.fr

Centre Hospitalier Jacques Puel

05 65 55 12 12 - Avenue de l'Hôpital
12027 Rodez Cedex 9

Centre Hospitalier Annexe Les Peyrières

05 65 55 12 12 - 12510 Olemps

Centre Hospitalier Sainte Marie

05 65 67 53 00 - Cayssiols, 12510 Olemps

MÉDECINS

Mme Céline BANCAREL 05 65 68 99 22

À partir de 20h, la nuit, le week-end et les jours
fériés : 39 66 allo docteur

INFIRMIERS

SCP d'Infirmières

Acquier Gilles, Palayret-Bel Valérie, Fabre Adeline,
Laure Hélène Lacombe

05 65 68 16 01 - 06 30 10 70 44

1 rue des 4 Vents, 12510 Olemps

Infirmière D.E. à domicile - Bossut Camille

Résidence la Fontaine, passage des cordeliers,
12510 Olemps

Infirmière libérale - Muriel Marty

6 avenue de Rodez - 12510 Olemps

06 71 72 76 94

KINÉSITHÉRAPEUTES

Delcros Serge

05 65 68 63 02 - Centre Urbain, 12510 Olemps

Ginisty Florence

05 65 68 87 39 - 1 Rue des 4 Vents, 12510 Olemps

Olive Poch Meritxell

09 51 99 51 16 - 36 Rue des Peyrières, 12510
Olemps

Rouches Pauline

06 76 38 98 29 - 6 Avenue de Rodez, 12510 Olemps

PHARMACIES

Teulières Thierry

05 65 68 76 38 - Place de la Fontaine, 12510 Olemps

Pharmacies de garde

www.3237.fr (nouvelle page)

CHIRURGIEN-DENTISTE

Chayrigues-Gruat Dominique

05 65 68 40 52 - Rue des Peyrières, 12510 Olemps

PÉDICURE-PODOLOGUE

Garric Pauline

05 65 75 20 19 - Résidence La Fontaine, passage
des Cordeliers, 12510 Olemps

www.pedicure-podologue-garric.fr

Corre Jaafar Monia

05 65 68 91 69 - 1 Rue 4 Vents, 12510 Olemps

SERVICES D'URGENCE

SANTÉ ET SÉCURITÉ

Samu : 15

Police Secours : 17

Pompiers : 18

Centre Anti-Poisons : 05 61 77 74 47

Commissariat de Police de Rodez : 05 65 77 73 17

Appel d'urgence Sourds et Malentendants
par Fax et SMS : 114

Sans Abri : 115

Violences sur les enfants : 119

(ou sur le site internet allo119.gouv.fr)

Violences conjugales : 3919

(ou sur le site internet arretonslesviolences.gouv.fr)

Enfants Disparus : 116 000 :

www.116000enfantsdisparus.fr

Alerte Enlèvement :

www.alerte-enlevement.gouv.fr

ÉNERGIE

ENEDIS : 09 72 67 50 12

EDF : 09 69 32 15 15

S'INFORMER et ANTICIPER

Connaitre les signaux d'alertes

www.interieur.gouv.fr/Alerte/Alerte-ORSEC

Anticiper les situations d'urgences

www.gouvernement.fr/risques

S'informer sur des risques locaux

www.aveyron.gouv.fr/ial-ppr-r125.html

Réseau National de Surveillance

Aérobiologique

www.pollens.fr

Tous les centres d'appel et de contact

www.lannuaire.service-public.fr/centres-contact

VIVONS OLEMPES ENSEMBLE, INSCRIVEZ-VOUS À LA FUTURE NEWSLETTER (4 NEWSLETTERS PAR AN)

**Coupon d'inscription
à retourner à la mairie d'Olemps :**

Nom : _____

Prénom : _____

Mail : _____

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Mairie d'Olemps pour la gestion de la newsletter. La base légale du traitement est le consentement. Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : agents en charge de la communication. Les données sont conservées jusqu'au retrait du consentement des personnes.

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement ainsi que d'un droit à la limitation du traitement de vos données. Pour exercer ces droits, ou pour toute question relative aux traitements de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter la collectivité à l'adresse suivante :

[Place de la Mairie 12510 OLEMPES]

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.



Il fait bon vivre
Olemps

**Horaires d'ouvertures au public
à compter du 1^{er} septembre 2021 :**

**Du lundi au vendredi, de 9h à 12h00
et de 13h30 à 17h30**

**05 65 75 51 00
mairie@mairie-olemps.fr
Mairie 12510 OLEMPES**

www.mairie-olemps.fr